



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
Fraternité-Travail-Progrès  
**Région de Maradi**  
**Département de Dakoro**  
**Commune Rurale de Korahane**

**PROCES VERBAL DE SESSION :**

L'an deux mille vingt-trois et le Lundi 19 Juin s'est ouverte à Korahane, la 2<sup>ème</sup> session ordinaire du conseil municipal sous la présidence de Mr ABDOU SALIFOU Maire /Président de conseil Municipal.

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres élus**

Mr Abdou Salifou  
Mr Harouna Elh Ousmane  
Mr Sani Amadou  
Mr Yacouba Inoussa  
Mr Mahamane Harouna  
Mme Tchima Ousmane  
Mme Hadiza Idi  
Mme Anni Hankouraou  
Mr Garba Ibrahim  
Mr Djafarou *Harouna*

**Membres de droit**

HAMZA MAHE : Représentant groupement peulh  
Salifou Dan Galadima : Chefferie particulière du village de Korahane II

**Etait absents**

Salissou Elh Adamou, conseiller élu

Le secrétariat de séance est assuré par Mme RAMATOU ADAMOU, Secrétaire Générale de la commune.

Le quorum étant atteint, le président a présenté le projet d'ordre du jour qui comporte les points suivants :

1. Lecture et adoption de la session précédente
2. Proposition de la vente aux enchères des groupes électrogènes amorties
3. Communication sur la vente à prix modéré et son
4. Communication sur les appuis reçus des privés et partenaires (Projet PGIP)
5. Communication sur le recrutement militaire
6. Communication sur les conclusions de la mission d'appui conseil
7. Communication sur les semences reçues de l'Etat et ses partenaires
8. Communication sur le déroulement des examens du BEPC 2023
9. Communication la situation agro sylvo pastorale
10. Divers

Le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Après les salutations d'usages, le président a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilité les points inscrits à l'ordre du jour.

I. Lecture et adoption du PV de la session précédente :

La secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente session et des modifications ont été apporté .Sous réserve de l'insertion de ces amendements, le conseil a approuvé le PV de la session précédente.

II. Proposition de la vente aux enchères des groupes électrogènes

Sur ce point, le conseil a donné des propositions sur le processus de la vente des groupes.

III. Débat sur les autres points inscrit dans l'ordre du jour :

Pour ce qui est la vente a pris modéré, il a été notifié 180 tonnes dont 25tonnes mil, 25tonnes sorgho et 130tonnes pour le son. Ici des remarques et recommandation sur la gestion de la vente ont été apportées.

En effet, les appuis ont été reçu des partenaires ainsi que des privés dont le sucre pendant le mois du ramadan ; 150tables bancs et deux groupes électrogènes du projet PACT2 ; la construction d'un magasin à Mairakoumi d'environ 50tonnes par FILOT SOCIAUX ;

Ensuite la réception des semences de l'Etat et ses partenaires d'environ 20 tonnes (5tonnes d'arachides, 5tonnes niébé et 10tonnes mil).

En ce qui concerne la situation agro-pastorale, 90% des villages ont pu semer à cette date.

Le conseil a parlé aussi du recrutement militaire qui se déroulera très bientôt, et de déroulement des examens du BEPC dont 42 candidats ont présenté pour l'ensemble de la commune.

Pour la conclusion de la mission conseil d'appui, le conseil a exposé les recommandations apporté par la dite mission à savoir la gestion administrative, gestion du personnel, l'archivage des documents surtout au niveau du service d'Etat civil. Le conseil a demandé à l'agent d'état civil de mettre à jour les documents dans les trois mois qui suivent.

En divers, le conseil a insisté sur le fait d'attirer l'attention des populations sur les conflits champêtres.

**RECOMMANDATIONS :**

1. Le conseil a autorisé le Président à procéder à la vente aux enchères des groupes électrogènes ;
2. Le conseil a autorisé le Président à délibérer pour les activités du Projet PGIP ;

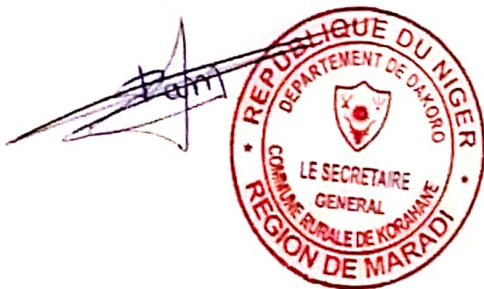
Enfin, le Président du conseil a clôturé la session le 22/06/2023 à 16h 30mn tout en saluant l'ensemble du conseil pour leur participation et a souhaité un bon retour à tous dans leurs foyers respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Fait à Korahane, le 26 Juin 2023

**La Secrétaire de séance**

RAMATOU ADAMOU



**Le Président du conseil**

ABDOU SALIFOU

